

Thales est chargé de mettre le cadastre des communes en ligne

Le projet confié à Thales par le

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (MINEFI) pour le compte de la Direction Générale des Impôts concerne la mise en ligne de près de 600.000 feuilles cadastrales représentant un volume total de l'ordre de 220 Go. Volumineuse, hétérogène et méconnue, l'information cadastrale sera plus accessible via Internet avec des temps de réponse record et une lisibilité optimisée. Une attention particulière sera portée à l'ergonomie générale du site, à son accessibilité et à sa simplicité d'utilisation dans le respect de la charte de la DGI. La consultation sur Internet du plan cadastral est un service supplémentaire qui s'inscrit dans la logique du développement de la relation à distance avec les citoyens. La solution sera intégrée au portail fiscal '*impôts.gouv.fr*'. Sur Internet, elle ne requerra pas d'identification particulière de l'internaute. L'achat d'un plan nécessitera, en revanche, la création d'un compte client et l'identification par code d'accès. Pour les agents de la DGI, la solution s'intégrera dans le portail des métiers, ils seront automatiquement authentifiés via leur annuaire interne. A terme, le nombre d'extraits de plan normalisés au format A3 ou A4 est estimé à environ un million par an.